



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2022 – 102
Séance du 9 décembre 2022

Contrôle interne budgétaire et comptable : cartographie des risques et plan d'actions

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés : 9

Nombre de vote pour : 29

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Le plan d'actions 2023 relatif au contrôle interne budgétaire et comptable, tel que présenté aux membres du conseil et annexé à la présente délibération, est approuvé.

PLAN D' ACTIONS 2023 - Contrôle Interne Budgétaire et comptable

PROCESSUS/Procédure	Tâche/opération	Numéro du risque	Libellé du risque encouru	Description du risque encouru	Niveau de priorité du risque	Action(s) à mettre en place			Responsable principal de l'action	Porteur de l'action	Livrables attendus	Échéance
						Documentation	Organisation	Traçabilité				
MP1_Budget	Mise à jour la stratégie	MP1.2	Déficit de communication des orientations retenues	La programmation initiale pourrait ne pas refléter la mise en œuvre opérationnelle des objectifs stratégiques. Des actions sont susceptibles d'être reprogrammées.	1 - risque élevé	Formalisation du DOB afin de matérialiser et diffuser les grandes orientations de l'établissement.	Systematiser la tenue des commissions budgétaires		Equipe de direction	Gabriel Velu	Document DOB CR de commission budgétaire	2023